

VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2023
Espace Héлитas à Aurillac

L'assemblée générale de l'association La Retraite sportive d'Aurillac s'est déroulée le vendredi 22 septembre 2023 dans la salle événementielle de l'Espace Héлитas à Aurillac.

Les convocations ont été adressées par mail aux adhérents le 5 septembre 2023 et par courrier à ceux d'entre eux qui ne disposent pas d'internet (une trentaine).

Madame Jocelyne Verouil, présidente, ouvre la séance à 10 heures.

« L'assemblée Générale annuelle est un moment clé du fonctionnement de notre association, qui permet de nous retrouver et de discuter des priorités de gestion de notre structure associative. C'est l'occasion de se connaître un peu mieux, d'échanger, de formuler des suggestions, de donner vie à des projets »

1. PRÉSENTS et INVITES :

- **Adhérents présents** : 115 personnes ont signé les feuilles d'émargement
- **Invités** : sont présents M. Christian Fricot, conseiller municipal délégué aux sports, représentant Monsieur le Maire d'Aurillac. M. Jacques Mauré, président des Archers du Stade aurillacois et représentant l'Office Municipal des Sports. M. Jean Paul Besombes, représentant la présidente du Coders.
- **Également présents** : Mme Michèle Mazars, Présidente du club RS d'Ytrac, Mme Aline Desbois, professeure de Yoga de la RS Aurillac, Julien Algot représentant le service événementiel de la ville d'Aurillac, M Yves Raoul, délégué départemental de la fondation du bénévolat.
- **Excusés** car retenus par d'autres obligations : M. le Préfet du Cantal, M. Vincent Descoeur, député, M. Stéphane Sautarel, sénateur, M. Pierre Mathonier, maire d'Aurillac, M. Charly Delamaide, vice-président de la CABA, M Bruno Faure, président du conseil départemental.

2. ACCUEIL par la présidente

La Présidente remercie les invités présents ainsi que tous les animateurs bénévoles sportifs et/ou administratifs du club d'Aurillac pour leur engagement et l'énergie qu'ils déploient au quotidien au service des adhérents. Applaudissements chaleureux.

Elle demande aux invités s'ils souhaitent intervenir en début de réunion. Ils optent pour une prise de parole à l'issue des travaux de l'AG.

La Présidente propose donc d'aborder les points inscrits à l'ordre du jour.

3. L'ACTUALISATION DES STATUTS : par la présidente Jocelyne Verouil

La précédente AG extraordinaire convoquée sur un ordre du jour unique, l'actualisation des statuts de l'association, après avoir entendu le rapport de présentation n'a pas pu se prononcer faute de quorum.

Ce point est donc représenté à la présente AG qui pourra se déterminer sans condition de quorum.

Le projet de modification de statuts tend à harmoniser nos statuts actuels avec les statuts-type édité par la Fédération Française de la Retraite Sportive. Un document comparatif des statuts actuels et des statuts adaptés a été adressé à l'ensemble des adhérents. Cette mise en compatibilité a pour effet :

- de supprimer des dispositions relevant des statuts fédéraux,
- d'enlever des clauses qui ne sont plus en vigueur (comme l'exigence de production d'un certificat médical)
- d'insérer la possibilité pour un membre de l'AG ou du comité directeur de se faire représenter en réunion en donnant un pouvoir
- de réintroduire dans les statuts un paragraphe sur la vacance de la Présidence, ces dispositions ne figurant actuellement que dans le règlement intérieur de l'association.

Ce projet de statuts réactualisés et remis en forme (13 articles au lieu de 26) a été adopté par le comité directeur le 23 juin 2023, validé par la FFRS le 16 août 2023 et est soumis maintenant à l'AG pour approbation.

Aucune question n'étant posée, il est procédé au vote.

ADOPTION DES STATUTS MODIFIES : abstentions : 0 contre : 0 pour : 115 voix
L'actualisation des statuts est approuvée à l'unanimité des membres présents
Les statuts actualisés seront transmis à la sous-préfecture, au Coders et à la Fédération

4. **LE RAPPORT MORAL** par la présidente Jocelyne Verouil

- **La RSA : un club affilié à la FFRS**

Pour rappel, la FFRS, animée par des bénévoles seniors, regroupe plus de 445 clubs affiliés et se compose de plus de 80 000 licenciés. Des comités régionaux (CORERS) et départementaux (CODERS) assurent le lien entre les licenciés, les clubs et la fédération.

Notre association, La Retraite Sportive d'Aurillac, est affiliée à la FFRS, fédération multisports sans esprit de compétition, exclusivement dédiée aux seniors de plus de 50 ans, reconnue d'utilité publique, disposant de l'agrément tourisme, qui promeut les valeurs humanistes du sport, et développe le concept « Sport seniors santé ».

Prendre ou renouveler sa licence à la Retraite Sportive d'Aurillac c'est adhérer à la FFRS et bénéficier de l'accès aux activités du club mais également à celles des autres clubs affiliés à la FFRS, de l'accès gratuit aux formations d'animateur, d'un espace privé pour les licenciés sur le site www.federationsportive.fr

- **La RSA : ses valeurs et ses missions :**

La Retraite Sportive d'Aurillac fonctionne grâce à ses 53 bénévoles (46 animateurs et serre-file dont 8 sont membres du comité directeur et 7 administratifs également membres du comité directeur) qui incarnent les valeurs du club : la rencontre, le partage, le respect, le souci de l'autre, la tolérance, la convivialité.

En devenant membre du club, vous acceptez d'adhérer à ces valeurs en toutes circonstances.

La retraite sportive d'Aurillac a pour but de préserver la santé de chaque membre, d'offrir un bouquet d'activités adaptées aux seniors de plus de 50 ans à moindre coût, de garantir la sécurité et la convivialité de la pratique sportive. Le but est atteint grâce au dévouement des bénévoles qui encadrent les activités ou administrent l'association au quotidien.

- **La RSA : ses adhérents**

Quelques chiffres concernant la saison 2022/2023 :

- 522 adhésions à la licence annuelle et une adhésion à la carte « découverte » (valable 3 mois) soit une progression de 10% par rapport à la précédente saison. La chute des adhésions due à la pandémie s'estompe. Chacun cherche à retrouver les bienfaits de l'activité physique, la vitalité, le mieux-être et la qualité de vie au quotidien.
- Arrivée de 74 nouveaux adhérents et départ de 66 anciens membres.
- Club toujours à majorité féminine avec 397 femmes (3/4 de la totalité des pratiquants) et 126 hommes.
- 63% de nos adhérents sont aurillacois.
- Nos sportifs adhérents ont la forme : de 50 ans à peine à 90 ans passés et toujours bon pied, bon œil ! Bravo à eux !

- **La RSA : les inscriptions informatiques FFRS360**

L'objectif de l'inscription en ligne permet à la Fédération de répondre à ses obligations légales et réglementaires. Comme toutes les fédérations sportives, elle est tenue, par la *Loi d'accélération et de simplification de l'action publique (article 72)*, de mettre en place le processus de licence dématérialisée.

La Fédération a donc remplacé son ancienne application informatique Télémat, défectueuse, par un système informatique plus large composé de plusieurs modules, le premier activé fin août est celui de la gestion des licences, ceux sur la communication, la formation, les séjours, la comptabilité suivront.

Les bugs et les dysfonctionnements divers n'ont pas découragé les plus pugnaces d'entre vous. L'aide mise en place par l'équipe technique composée de cinq membres du bureau a permis à tous de s'inscrire dans les meilleurs délais.

La tâche n'a pas été aisée non plus pour les bénévoles avec une application informatique très capricieuse et une formation à distance encore incomplète. Des actions d'accompagnement telles que les informations publiées sur le site de notre association, la tenue de permanences au local de la RS Aurillac chaque matin du 30 août au 8 septembre, puis deux matinées par semaine jusqu'à fin septembre, ont tenté de pallier les imperfections du système informatique.

A noter que le développement de cette application informatique par la FFRS s'est accompagné d'une hausse de la cotisation fédérale de 6 euros et ce, pour financer partiellement cet investissement. La cotisation de base est donc passée de 45€ à 51€ pour la saison 2023/2024. Précision importante : la part de la cotisation qui revient au club reste stable à 12 euros par licence.

- *Monsieur René Gaston, ex-président de la RSA, pose la question du coût global de ce logiciel et souligne les difficultés qu'il entraîne tant pour les adhérents que pour les gestionnaires de clubs.*
- *Réponse inscrite au PV : les sommes engagées par la FFRS pour remplacer Télémat et mettre en œuvre la licence en ligne s'élèvent à 840 000€ financées notamment par un emprunt de 600KF (source : PV AG fédérale du 17 février 2023)*
- *A la question de la délivrance d'un justificatif de paiement des activités, il est répondu qu'à l'appui de la licence dématérialisée, qui est transmise par mail par la FFRS, figure un justificatif d'achat de la cotisation de base et de l'activité yoga le cas échéant mais les activités Gym et Aquagym (conditionnées à une liste d'attente) n'y figurent pas. C'est donc au club de délivrer une attestation complémentaire.*

• La RSA : ses instances dirigeantes

○ Le comité directeur :

Le comité directeur s'est réuni le 14 octobre, le 27 janvier, le 31 mars, le 23 juin.
Ses membres ont assuré par binômes 40 permanences les mardis de 10h à 12h.

L'AG du 08/09/2022 a ratifié la cooptation par le CD de deux nouveaux membres, Jocelyne Verouil et Jean Marie Bousquet. L'effectif a ainsi été ramené à 16 membres.

Le 31 mars 2023, suite à la démission de la présidente MF Schenkel, le CD a élu Jocelyne Verouil présidente pour la durée du mandat restant à courir jusqu'à l'assemblée de septembre 2024.

Le 23 juin, le CD a élargi la composition du bureau à 9 membres, Jean Marie Bousquet devenant trésorier adjoint. La démission de MF Schenkel du CD à cette date a fait à nouveau baisser l'effectif à 15 membres.

Cette AG permet une nouvelle fois de remercier Mme Schenkel pour le travail accompli à la tête de l'association durant deux ans et demi et dans un contexte de pandémie.

○ Le bureau :

Le bureau s'est réuni 4 fois : le 7 octobre, le 6 janvier, le 5 mai, le 11 juillet.

Du fait de la mise en place par la fédération de l'application FFRS 360, le bureau a constitué une « équipe technique FFRS 360 » composée de la présidente, de la vice-présidente, du trésorier, de la secrétaire, de la secrétaire adjointe et du trésorier adjoint (fonctions pour lesquelles la FFRS délivre des habilitations de gestion dans FFRS 360).

Cette équipe technique s'est réunie à ce jour 10 fois, *12 avril, 13 juin (en lien avec le Coders), 19 juin, 26 juin, 29 juin, 18 juillet (en lien avec le Coders), 24 juillet, 7 août, 25 août et dernièrement le 18 septembre*, aux fins de se former à ce nouvel outil informatique et de paramétrer l'interface club.

Comme tous les clubs RS dans cette phase de préparation, la RS d'Aurillac a pu bénéficier de l'appui du CODERS qui a fourni un ordinateur portable pour la saisie des inscriptions à la saison 2023-2024 et a organisé deux séances de travail dans ses locaux. Un grand merci particulier à Aurélie, notre référente au CODERS, pour son aide.

• La RSA : les activités proposées

Le club a proposé à ses adhérents, durant la saison 2022-2023, 32 rendez-vous réguliers hebdomadaires répartis entre 16 activités auxquels s'ajoutent les sorties plus saisonnières en ski alpin, ski de fond et raquettes.

- Aquagym et Gym en salle : 7 créneaux
- Randonnées : 4 sorties
- Activités dansées : 3 séances
- Gym en extérieur, cyclotourisme/VAE, marche Nordique : 3 créneaux
- Badminton, pétanque, tennis de table, tir à l'arc, tir à la sarbacane, swing-golf, yoga : 1 créneau

Attention ! pour cette rentrée de septembre 2023, un créneau d'aquagym a été supprimé par manque de participant(e)s : 8 personnes présentes sur 40 inscriptions sur la liste. Cette disposition prévue dans la convention entre le club et la CABA a été appliquée après plusieurs constats sur place.

Les absences répétées de personnes inscrites dès le début de l'année pénalisent d'autres personnes qui, elles, n'ont pas pu s'inscrire par manque de place sur la liste. Soyez responsable au moment de votre inscription !

Quelques modifications pour la gym et le yoga pour la présente saison sportive :

- Un cours de pilâtes remplace un cours de gym tonique sur proposition de Marie Onno
- Afin que l'activité soit accessible au plus grand nombre, limitation à 2 cours de gym hebdomadaires
- Ces deux activités (Gym et Yoga) accusent un déficit d'exploitation récurrent. Une hausse de la cotisation s'impose, avec malgré tout un tarif dégressif pour deux cours de gym.

- Une nouvelle professeure de yoga : Aline Desbois remplace Laetita Gramond, Cours le mercredi matin.

Les équipements sportifs utilisés :

La mairie d'Aurillac met à notre disposition des équipements sportifs :

- Vivacité pour la gym et la danse,
- une salle à Méallet de Cours pour le Yoga,
- le gymnase Saint-Géraud pour le tennis de table,
- le gymnase Marie Marvingt pour le badminton, le tir à l'arc et le tir à la sarbacane,
- le stade de Belbex pour le swin-golf.

De même, nous utilisons des équipements communautaires de la CABA :

- le centre aquatique pour l'aquagym et le boulodrome pour la pétanque.

Prenons en soin !

• La RSA : les animateurs bénévoles ou rémunérés

Pour encadrer en toute sécurité les activités sportives proposées, nous avons pu compter sur :

- 43 animateurs fédéraux diplômés : 40 animateurs du club d'Aurillac et 3 animateurs du club d'Ytrac ;
- 3 serre-files pour l'activité rando
- Un animateur mis à disposition par la ville d'Aurillac : Medhi Tellier pour la Gym de plein air ;
- 2 maitres-nageurs sauveteurs de la CABA rémunérés pour l'activité aquagym
- 3 professeures rémunérées : Laetitia Gramond pour le Yoga, Nathalie Lobruto et Marie Onno pour la gym

Vous réalisez toute l'importance de la présence des **animateurs bénévoles** au sein de notre club. Très investis, ils en sont les piliers. Il serait souhaitable que d'autres adhérents se forment dans leur discipline et viennent les épauler.

La formation des animateurs est entièrement gratuite pour les participants grâce aux financements assurés par la Fédération, le Coders et le club, ce dernier étant aidé par l'Office Municipal des Sports de la ville d'Aurillac.

• La RSA : implication dans les diverses manifestations

C'est ainsi que nous avons participé :

- au forum des associations de septembre 2022. Nous y tenions un stand et avons reçu de nombreuses visites ;
- à l'encadrement de la course Aurillac pour Elles (dont les fonds sont reversés à la lutte contre le cancer du sein) en octobre 2022 ;
- au Printemps des Générations 2023 où nous assurons la trésorerie de l'événement et au cours duquel nous avons proposé une rando pour tous ;
- à la journée départementale de la Retraite Sportive de mai 2023 à Mauriac durant laquelle des animateurs de notre club ont encadré des activités
- au samedi des associations le 9 septembre dernier, nous avons tenu un stand de présentation de l'association et proposé une prestation dansée sur podium avec la complicité de nos animatrices danse et de sept autres danseuses.

• La RSA : les séjours et les sorties touristiques

Depuis 2021, le Comité directeur a créé la commission « animation-séjour » qui a pour mission de proposer des séjours ou sorties culturelles ou touristiques ouvertes à tous les licenciés.

L'idée est de privilégier, par ces actions, les échanges, de développer du lien social et de favoriser la convivialité.

Aucune autre question n'étant soulevée, il est procédé au vote.

APPROBATION du rapport moral : abstentions : 0 contre : 0 pour : 115 voix
Le rapport moral est adopté à l'unanimité des membres présents

5. LE RAPPORT D'ACTIVITES par Monique Clamagirand, secrétaire

En complément des propos de notre présidente, voici des données chiffrées de la saison 2022-2023 concernant les différentes activités proposées par la Retraite Sportive d'Aurillac.

- **Activités dansées** : 103 inscrits 5 animateurs encadrent cette activité : Colette Delbort, Mireille Dell'Isola, Christiane Poujades et pour le rock uniquement : Marinette Bouniol et Jean Pierre Vives. 35 personnes en moyenne par séance pour les danses et 16 pour le rock.
 - Le 25 mai, pour la journée départementale RS à Mauriac, quelques-uns des adhérents de la section danse ont participé à cette manifestation.
 - Le 9 juin, le club a organisé la rencontre Inter club danses à l'espace Héлитas. 170 personnes y ont participé. Journée très réussie. A noter l'investissement de nos adhérents pour l'accueil et la confection du goûter.
 - Un d ejeuner de fin d'ann e a  t e organis e   Saint-Just.
- **Aquagym** : 224 inscrits Encadrement par deux MNS de la CABA 208 adh erents ont particip e aux 191 s ances.
16 personnes se sont inscrites et ne sont jamais venues. Cette d esaffection a touch e le cours du jeudi de 11h15, cr eneau qui a  t e supprim e par la CABA pour la nouvelle saison.
63 personnes sont venues moins de 10 fois   l'activit e aquagym.
- **Badminton** : 36 inscrits Animateur : Roger Pailhol Participation moyenne : entre 22 et 26 personnes de septembre   mars et autour de 16 d'avril   juillet.
Dans l'id eal le nombre de participants devrait  tre de 20. Bonne ambiance et bonne participation des adh erents pour la mise en place et le rangement du mat riel.
➤ Un repas au restaurant a eu lieu en cours d'ann e et un autre, pour cl oturer la saison.
- **Cyclotourisme/ VAE** : 53 inscrits Animateur cyclo traditionnel : Jean Pierre Terrisse 18 sorties ont  t e propos ees soit 1160 kms parcourus avec une participation moyenne de 5 personnes. Bonne ambiance   chaque sortie.
Par ailleurs, 6 sorties VAE ont eu lieu   raison de 5   6 participants   chaque sortie. Animateur : Alain Lissac
- **Gym de plein air** : 96 inscrits Animateur : Medhi Tellier Selon la p eriod e un groupe de 15   25 personnes se retrouve au stade H elitas deux fois par semaine pour pratiquer diff erentes activit es.
- **Gym en salle** : 137 inscrits Professeures : Nathalie Lobruto et Marie Onno Les cours de gym ont lieu   Vivacit e et se d eclinent selon les sp ecialit es suivantes : gym douce, gym maintien en forme, gym tonique et stretching.
Entre 33 et 37 s ances ont eu lieu pour chaque sp ecialit e avec une participation moyenne de de 11   26 personnes suivant les cours. La fr equentation est assez r eguli ere et les pratiquants plut ot assidus. Les s ances se d eroulent dans la bonne humeur. L'ambiance est   la fois d econtract ee et « studieuse ».
- **Marche nordique** : 77 inscrits Animateurs : Isabelle Delfour-Labarre (mardi) et Jean Pierre Garrouste (jeudi). La fr equentation des s ances du mardi est r eguli ere mais diminue en juin. L'animatrice adapte la dur ee des sorties en fonction de la pr esence de nouveaux adh erents. Quelques sorties   la journ ee peuvent  tre propos ees. La s ance du vendredi compte en moyenne 15   16 personnes. Deux sorties ont d u  tre annul ees pour cause de mauvais temps. L'ambiance est agr eeable et conviviale.
Les animateurs souhaitent que de nouveaux adh erents ou b en evoles se forment   la marche nordique
- **Jeux de boules** : 24 inscrits Animateur : Marc Lauret Il s'agit d'une nouvelle activit e. La pratique de la p etanque a lieu tous les mardis avec en moyenne une douzaine de participants avec des pics de fr equentation de 20 personnes.
L'avantage du boulodrome est qu'il est couvert et chauff e pendant l'hiver. Nos amis Ytracois sont venus nous rendre visite quelques mardis.
- **Randonn ees** : 297 inscrits Comme chaque ann ee, 4 randos de niveau de difficult es diff erentes.
Le lundi apr es-midi pour la rando 1 : 26 sorties, moyenne de 23 participants pour un parcours moyen de 9 kms
Le lundi apr es-midi pour la mini-rando : 22 sorties, moyenne de 18 participants pour un parcours d'environ 6 kms
Le jeudi, rando 1 : 23 sorties propos ees, moyenne de 13 participants et 19 kms parcourus par sortie
Le jeudi, rando 2 : 26 sorties, moyenne de 20 participants et 15 kms par sortie.
De nombreuses randonn ees ont d u  tre annul ees ou modifi ees en raison du mauvais temps.
Animateurs : Mmes Fran oise Renoux (r ef erente), Suzanne Besombes, Marie-Liesse Burgain, Pierrette Dernis, Joelle Goutel, Marie-Paule Maffre, Yvette Magne, Mireille Massini, Andr ee Trelon, Odile Roux et MM Jean-Pierre Andrieu, Jean-Louis Andrieux, Jean-Paul Besombes, Jean-Fran ois Dernis, G erard Gayout, Michel Georgin, Michel Malroux, Bernard Massini, Jean-Luc Rouvier.
Un nouvel animateur, M Gilbert Darges, a termin e sa formation et vient de rejoindre l' equipe.
- **Raquettes** : 101 inscrits Animatrices : Suzanne Besombes et Mireille Massini ; 5 sorties r ealis ees avec environ 10 personnes.

- **Ski alpin** : 42 inscrits Animateurs : Bernard Hautemayou, Alain Lissac, Yvette Lissac, Jean-Marie Bousquet, Bernard Massini 2 sorties ski au Lioran avec 7 à 8 personnes et participation des adhérents au séjour neige du 14 au 21 janvier 2023 à Val Cenis.
- **Ski de fond** : 24 inscrits Animateurs : Suzanne Besombes, Odile Barriac (RS Ytrac) et Bernard Barriac (RS Ytrac) 2 sorties seulement ont pu être réalisées en partenariat avec le club d'Ytrac avec 5 à 6 participants.
- **Swin-golf** : 22 inscrits Animateur : Bernard Hautemayou 18 séances organisées. Participation : entre 5 et 10 personnes
- **Tennis de table** : 42 inscrits Animateurs présents sur la saison : Raymond Chavaroche et Jacques Pons Environ 40 séances ont eu lieu, dans une bonne ambiance générale, avec une participation de 27-28 personnes au plus fort de la saison et entre 15 et 20 pendant les périodes de congés scolaires.
- **Tir à l'arc** : 21 inscrits Animateur : Jean Pierre Vives aidé par Patrice Vidal (RS Ytrac) 40 séances avec une présence d'environ une quinzaine de personnes. L'arrivée de nouveaux adhérents nécessite une attention particulière au point de vue sécurité. La bonne humeur et l'esprit de groupe sont au rendez-vous tout au long de l'année.
 - Le samedi 25 mars en partenariat avec les archers du stade Aurillacois, 25 archers du club ont participé à la manifestation annuelle le « Tir du Roy ». La journée s'est terminée par un repas pris en commun.
 - Le 21 juin, la retraite sportive de Montsalvy a organisé un challenge avec remise de trophées, plusieurs archers de la RS d'Aurillac ont participé.
 - Le vendredi 23 juin pour la dernière séance 18 personnes étaient présentes pour une journée pique-nique à Baradel.
- **Tir à la sarbacane** : 8 inscrits Animateur : Jean Louis Fel 39 séances ont été réalisées
- **Yoga** : 39 inscrits Professeur : Laetitia Gramond Fréquentation suivie et régulière sauf au mois de juin. La saison s'est terminée avec un pique-nique pris en commun sur les berges de la Jordanne, moment de partage très convivial. En revanche, le lieu de la pratique du Yoga est malheureusement un peu bruyant (le yoga étant incompatible avec les cris des enfants qui jouent dans l'espace d'accueil avant leur cours de danse). Après 2 années passées au sein de notre club, Laetitia ne renouvelle pas ses cours pour la nouvelle saison. Elle est remplacée cette année par Aline Desbois.

6. LE POINT SUR LA FORMATION par Chantal Renaud, référente formation

Il est à noter que l'appel lancé lors de l'AG 2022 a porté ses fruits : on note 9 nouveaux candidats à la formation d'animateur cette année pour 2 l'an passé.

La formation d'animateur fédéral consiste en 4 stages étalés sur une année sportive environ. Ils sont organisés selon un programme mis en place par la fédération et gérés localement par le Coders.

Cette formation est entièrement gratuite pour les participant(e)s.

Elle ne demande de leur part que du temps et de la disponibilité (une douzaine de jours). C'est déjà beaucoup !

Elle est complétée par des périodes de mise en situation en club où le tuteur, animateur expérimenté dans la discipline choisie, accompagne, conseille et met en confiance le(la) candidat(e).

- La formation commune de base est désormais couplée avec le module 1 (acquisition des techniques d'animation, gestion de groupe) et l'ensemble dure 27 heures en partie en visioconférence, en partie en présentiel dans le Cantal (à Vic sur Cère).
- Le Module 2 (approfondissement de la discipline sportive, des règles de sécurité...) se déroule sur 5 jours, hors département (sauf pour la rando).
- Une journée d'initiation aux premiers secours (PSC1) achève la formation.

A l'issue, vous obtenez le diplôme fédéral d'animateur sportif dans votre spécialité ce qui vous donne le droit d'encadrer des groupes.

• Formations suivies durant la saison sportive 2022-2023 :

- M Jean-Pierre JAMMET : formation d'animateur badminton débutée en octobre 2022, fin en 2024.
- Mme Catherine DELMAS : formation d'animatrice ski alpin débutée fin 2021, fin à l'hiver 2024.
- M Gilbert DARGES : formation d'animateur rando moyenne montagne terminée.
- Mme Jocelyne VEROUIL : formation commune de base préconisée pour les dirigeants.

• Formations qui vont être suivies au cours de la saison 2023-2024 : 8 nouveaux inscrits et une demande en attente

- Mme Elisabeth HOULLIER-BOUSQUET et M Cyrille DUCHE : formation d'animatrice/animateur ski alpin.
- Mme Guylaine GELOT, Mme Mireille PUECH, M Gilles BERTRAND : formation d'animatrice/animateur rando moyenne montagne.

- Mme Janine GIMENEZ et Mme Hélène JOANNON : formation d'animatrice activités dansées.
- M Cyrille DUCHE : formation d'animateur badminton.
- M Jean-Marie BOUSQUET : formation d'animateur tennis de table (en attente d'une place disponible)

Ces formations ne vous coûteront rien, mais peuvent rapporter gros en matière de relations humaines fortes et durables. Pour les nouvelles personnes désirant des renseignements sur la formation, vous pouvez contacter Chantal Renaud via la messagerie de la RS

Le club tient à adresser tous ses remerciements aux animateurs qui se sont formés durant la saison 2022-2023 ainsi qu'à ceux qui se sont engagés dans cette phase de formation pour la saison 2023-2024.

➤ Intervention de Michèle Mazard, présidente du club d'Ytrac :

Ce club a créé un atelier « activ'mémoire » qui connaît un énorme succès. Devant l'impossibilité d'accueillir des adhérents aurillacois demandeurs, elle propose au club d'Aurillac que trois ou quatre adhérents aurillacois viennent suivre cet atelier (le vendredi matin, salle de la gare à Ytrac), dans la mesure où ces adhérents s'engagent ensuite à suivre la formation complète pour devenir à leur tour animateurs « activ'mémoire » au sein du club d'Aurillac.

La proposition a séduit l'assistance et quatre personnes se sont immédiatement proposées (en séance et à l'issue de la réunion), elles intégreront le cursus de formation dès le mois d'octobre.

Un grand merci à Michèle Mazard pour cette proposition. Cette coopération entre clubs ne peut qu'enrichir l'activité de chacun d'eux et profiter à tous. C'est l'esprit associatif dans la réalité quotidienne.

7. LA COMMISSION ANIMATIONS par Suzanne Besombes, référente

Ont été organisés en 2022/2023 :

- Le séjour ski : du 14 au 21 janvier à Valcenis, 36 participants.
- Le séjour de printemps : du 6 au 13 mai à Guéthary, 44 participants.

Ces séjours sont ouverts à tous les adhérent(e)s.

Le programme mêle tourisme et activité sportive selon les possibilités de la région choisie.

- Une randonnée de deux jours sur les monts du Cantal a eu lieu le 31 mai et 1^{er} juin, s'adressant spécifiquement aux randonneurs confirmés.

Les projets pour l'année 2023/2024 :

Le séjour ski du 20 au 27 janvier 2024 à Morzine Avoriaz

Le séjour de printemps du 6 au 13 avril à Cary le Rouet.

Une petite semaine de rando itinérante hors Cantal est envisagée.

Une sortie à Collonges la Rouge, reportée, pourrait être reprogrammée.

8. RAPPORT FINANCIER par Jacques Pons, trésorier

- Le compte de résultat 2022/2023

Cf. document joint (annexe 1)

Il fait apparaître un solde négatif de 697, 56€.

Les comptes se sont un peu rétablis après une année post Covid difficile.

Les charges et produits supplétifs mettent en évidence le coût de la mise à disposition, à titre gracieux, par la ville d'Aurillac d'un animateur de gym de plein air (mardi et jeudi matin) et des salles et gymnases que nous utilisons pour les autres activités.

Les dons des bénévoles correspondent aux indemnités kilométriques liées aux déplacements effectués dans le cadre de leur mission d'animateur ou pour participer aux réunions. Ils donnent droit à réduction fiscale.

Aucune question n'étant posée, il est procédé au vote.

Approbation du compte de résultat 2022-2023 : abstentions : 0 contre : 0 pour : 115 voix
Le compte de résultat 2022-2023 est adopté à l'unanimité

- L'état de la trésorerie :

Au 1^{er} septembre 2023, le **solde de trésorerie** s'affiche à 31 870,49 € (8003,62€ sur le compte bancaire et 23 766,87€ sur le livret d'épargne). Les régularisations et charges restant à payer au titre de l'exercice 2022-2023 s'élèvent à 1769.20€ ce qui affecte le solde de trésorerie et le ramène à **30 101,29€** soit une diminution de 2,26% (- 697,56€) par rapport à l'année précédente.

- le budget prévisionnel 2023/2024 :

Cf. document joint (annexe 2)

Le budget prévisionnel 2023-2024 est équilibré et tient compte d'une progression attendue du nombre d'adhérents liée à une reprise progressive des activités des anciens adhérents et à la possibilité qui a été ouverte d'accueillir plus de pratiquants en gym.

Pour les activités payantes, l'aquagym présente un résultat équilibré tandis que la gym accuse un déficit de 2450€ d'où la nécessité de réviser à la hausse le montant de la cotisation annuelle (prix maintenu à 50€ pour un cours et tarif dégressif à 65€ pour deux cours). L'activité Yoga est également en déficit financier de 850€, circonstance qui justifie une hausse de la cotisation annuelle qui passe de 40€ à 50€.

Aucune question n'étant soulevée, il est procédé au vote.

ADOPTION du budget prévisionnel 2023-2024 : abstentions : 0 contre : 0 pour : 115 voix
Le budget prévisionnel 2023-2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents

- vérification des comptes :

Les comptes ont été vérifiés pour cet exercice 2022-2023 par M Jean-Pierre GARROUSTE et Mme Bernadette WENICH.

Deux nouveaux vérificateurs aux comptes se sont proposés pour l'année 2023/2024 : Alain Lissac, et Mireille PUECH.

Merci à eux.

9. PERSPECTIVES POUR 2023/2024 : par la présidente Jocelyne Verouil

- Compléter le Comité Directeur :

Une nouvelle saison vient de débuter.

Le comité directeur de notre club compte actuellement 15 membres alors que son effectif statutaire est de 19 membres.

En application des dispositions de l'article 8 du règlement intérieur, le comité directeur peut accueillir des membres en cours de mandat sur cooptation. C'est dans ce cadre que le CD a coopté quatre licenciés qui se sont déclarés volontaires, avant l'été, pour intégrer cette instance.

Il s'agit de :

- Françoise Renoux
- Elisabeth Houllier-Bousquet
- Sylvie Nozieres
- Marc Lauret

Merci à eux d'accepter cette mission.

Il est donc proposé à l'assemblée générale de ratifier les quatre candidats cooptés par le Comité Directeur pour intégrer cette instance. Nous avons l'habitude de voter à main levée. Sauf opposition de votre part, nous pouvons faire de même.

Pas d'objection formulée, il est donc procédé au vote.

RATIFICATION des quatre nouveaux membres cooptés par le comité directeur :

: abstentions : 0 contre : 0 pour : 115 voix

La cooptation par le Comité Directeur de Mmes Françoise Renoux, Elisabeth Houllier-Bousquet et Sylvie Nozières ainsi que de M Marc Lauret est ratifiée à l'unanimité des membres présents.

Les quatre candidats cooptés par le CD rejoindront donc les 15 autres membres du comité directeur.

Bienvenue à eux. Ils n'exerceront leurs responsabilités que pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'assemblée générale de septembre 2024 qui suit les JO d'été.

L'année prochaine, le mandat des actuels membres du CD expirera et l'AG DE SEPTEMBRE 2024 élira de nouveau 19 membres pour former le Comité Directeur.

- Autres perspectives : certaines ont déjà été évoquées
 - La nouvelle procédure d'inscription en ligne
 - Les évolutions du prix des cotisations
 - Les modifications intervenues au niveau des activités Gym et Yoga,

- Les séjours d'hiver et de printemps
- Les autres animations possibles
- Participation aux événements extérieurs :
 - Vivacité en fête (7 décembre) : présence de l'association et démonstration de la section danse
 - la prochaine édition du Printemps des Générations, Les fonds récoltés sont ensuite destinés à favoriser l'installation sur Aurillac de jeunes créateurs ou repreneurs d'entreprise. Soyons solidaires !
 - la journée départementale RS qui se déroule en mai. Le lieu de la manifestation organisée par le CODERS n'est pas encore connu, le covoiturage est vivement recommandé. Participez y !

L'ordre du jour étant épuisé et aucune nouvelle question n'étant soulevée, la Présidente invite les membres présents à la tribune à prendre la parole.

10. INTERVENTIONS DES MEMBRES INVITES :

- Monsieur Fricot, au nom du maire d'Aurillac, apporte tout le soutien de la municipalité à une des associations les plus importantes de la commune. Il renouvelle l'engagement municipal pour la mise à disposition des infrastructures nécessaires à tant d'activités sportives diverses pratiquées et la contribution financière pour la gestion de l'association. Il rappelle combien la vie associative porte de valeurs sociales importantes, particulièrement dans le domaine du sport, et permet de mieux « vivre ensemble ».
- Monsieur Besombes rappelle l'aide apportée par le Coders, par le biais de l'accompagnement d'Aurélie, au profit des clubs RS du Cantal en organisant les premières visio-conférences et en répondant autant que possible aux multiples questions soulevées par la mise en place de ce nouveau logiciel de la fédération. Il évoque aussi le soutien financier aux clubs RS voté par le Coders face à l'augmentation importante du prix de la licence par la Fédération, qui se traduit par un versement de 2€ par licencié 2023/2024 et la mise à disposition d'un ordinateur pour chaque club du département.
- Monsieur Mouré indique que l'Office Municipal des Sports de la Ville finance chaque année une partie des frais de la formation des animateurs supportés par le club dans la limite de 800€ par an (le montant est calculé en fonction du nombre de bénévoles formés). Cette aide n'est pas une subvention à proprement dit puisqu'elle est subordonnée au dynamisme du club pour pérenniser son activité grâce à l'engagement de bénévoles formés.

En conclusion de cette assemblée générale :

Les membres du comité directeur et spécialement le bureau restent à votre disposition pour répondre à toute demande de votre part. Vous pouvez vous renseigner ou nous joindre :

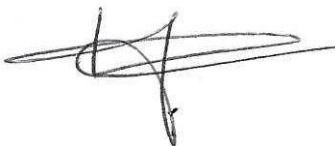
- En adressant un message sur la boîte mail de la RS
- En consultant le site internet de la RS
- En passant au bureau lors des permanences que nous assurons tous les mardis de 10h à 12h00

Le site internet de l'association est le lien le plus rapide pour prendre connaissance de l'activité du club. ...

Si vous avez des propositions, des recommandations ou des messages d'alerte à nous relayer, n'hésitez pas à vous rapprocher d'un membre du comité directeur qui évoquera le sujet en séance ou à nous adresser un mail.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures.

Jocelyne VEROUIL,
Présidente ,



Chantal RENAUD,
Vice-présidente,
Secrétaire de séance



COMPTE DE RÉSULTAT

| DÉPENSES | | RECETTES | |
|---|--------------------|-------------------------------------|--------------------|
| | 2022 - 2023 | | 2022 - 2023 |
| Frais de fonctionnement | | Ressources propres | |
| Séjour ski | 23 903,55 | Séjour ski | 24 005,00 |
| autre Séjour | 29 975,56 | autre Séjour | 30 380,00 |
| Fournitures de bureau | 115,34 | Autres activités | |
| Achat de matériel | 938,04 | | |
| Impression documents, informations | | | |
| Services extérieurs | | Subventions publiques | |
| Frais de location | 1 100,60 | OMS | 1 600,00 |
| Prime d'assurance | 253,41 | Ville | 1 800,00 |
| Frais de formation | 645,60 | | |
| Autres services extérieurs | | Produits de gestion courante | |
| Prestations de service | 14 422,70 | Cotisations de base | 23 413,00 |
| Déplacements mission | | Cotisations complémentaires | 13 774,00 |
| Réception | 3 080,06 | Assurances complémentaires | 130,53 |
| Frais postaux | 720,48 | | |
| Frais de télécommunication | 1 205,02 | | |
| Autres charges de gestion courante | | Produits exceptionnels | |
| Cotisations au Coders 15 | 17 267,00 | Intérêts Cpte Epargne | 405,91 |
| Assurances complémentaires | 724,64 | | |
| Charges diverses de gestion courante * | 84,80 | Produits supplétifs 1 | 16 554,70 |
| Charges supplétives mise à disposition des salles | 16 554,70 | Produits supplétifs 2 | 1 118,00 |
| Charges supplétives Encadrement gym de plein air | 1 118,00 | Dons bénévoles | 9 561,00 |
| Déplacements – missions (/ année civile 2021) | 9 561,00 | Don des bénévoles | 20 059,71 |
| Actions des bénévoles | 20 059,71 | | |
| Charges à payer + régularisation 2022 | 1 569,20 | régularisation oms 2022 | -200,00 |
| TOTAL (I) | 143 299,41 | TOTAL (II) | 142 601,85 |
| RÉSULTAT BÉNÉFICIAIRE | | RÉSULTAT DÉFICITAIRE | 697,56 |
| (si II > I) | | (si I > II) | |

Charges diverses de gestion courante = Autres activités + pub Annonces + charges diverses + charges exeptionnelles

Budget Prévisionnel 2023-2024

| DEPENSES | Prévu 2024 | RECETTES | Prévu 2024 |
|--|-------------------|-------------------------------------|-------------------|
| <i>Frais de fonctionnement</i> | | Ressources propres | |
| Séjour Ski | 30 000,00 | Séjour Ski | 30 000,00 |
| Autre séjour | 30 000,00 | Autre séjour | 30 000,00 |
| Fournitures de bureau | 600,00 | | |
| Achat de matériel | 500,00 | Fonds associatifs | 500,00 |
| Impression documents, information | 200,00 | | |
| <i>Services extérieurs</i> | | Subventions publiques | |
| Frais de location | 1 000,00 | OMS | 800,00 |
| Prime d'assurance | 1 000,00 | Ville | 1 800,00 |
| Frais de formation | 1 500,00 | | |
| <i>Autres services extérieurs</i> | | Produits exceptionnels | |
| Prestations de services | 15 000,00 | Intérêts Livret | 500,00 |
| Déplacement mission | 400,00 | | |
| Réceptions | 3 000,00 | | |
| Frais postaux | 500,00 | | |
| Frais de télécommunications | 1 200,00 | | |
| <i>Autres charges de gestion courante</i> | | Produits de gestion courante | |
| <i>Cotisations brutes</i> | 0,00 | Cotisations de base (part du club) | 6 600,00 |
| <i>Charges diverses de gestion courante</i> | 300,00 | Cotisations complémentaires | 15 000,00 |
| <i>Charges Supplétives</i> | 55 000,00 | Produits Supplétifs | 55 000,00 |
| | | | |
| TOTAL DES CHARGES | 140 200,00 | TOTAL DES PRODUITS | 140 200,00 |